

Structure et fonctionnement de l'association

Le Collectif Papillon s'organise en plusieurs pôles :

1. **Commission administrative** : Gestion des aspects administratifs, tenu de comptes et rédaction de rapports.

2. **Pôle communication** :

Promotion en interne et en externe . Nous comptons avec une équipe solide avec des professionnels en graphisme, photo et audiovisuel.

3. **Pôle exportation** : Continuité des projets, recherche de lieux de production, organisations de tournées, et gestion logistique.

4. **Pôle production artistique** :

Direction artistique partagée, bénéficiant d'une complicité esthétique entre les membres. Nous comptons avec une équipe solide avec des professionnels en production musicale, scénographe, littérature, œuvres plastiques et marionnettes.

5. **Pôle production technique** :

Mandats confiés à des indépendants selon les projets.

6. **Pôle pédagogique** :

Tables rondes sur l'éducation, création de dossiers pédagogiques, organisations de rencontres et activités sur ce sujet.

7. **Réseau local des acteurs culturels et sociaux** :

Faisant partie active du tissu régional associatif en perpétuel dialogue et soutien , nous co-créons des événements et organisons des rencontres plus ou moins spontanées.

Cadre juridique

L'association offre à ses membres un cadre juridique et un accompagnement professionnel pour la réalisation de leurs projets artistiques et éducatifs.

Chaque membre qui travaille dans l'association doit avoir un statut d'indépendant et paie une cotisation annuelle pour les frais administratifs et de comptabilité.

Devenir membre

Deux types d'adhésion sont proposés :

1. Membre de soutien : Cotisation suggérée de minimum 20 CHF par an.

2. Membre actif : Cotisation minimale de 100 CHF par an. Nécessite la présentation d'un projet à la commission pour évaluation et mise en pratique.